

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Plan Vélo en chiffres

+ 766 places de stationnement vélo grâce à l'Agglo !

Aigremont – Bezons - Carrières-sur-Seine – Chambourcy - Chatou - Croissy-sur-Seine – Houilles – L'Étang-la-Ville - Le Mesnil-le-Roi – Le Pecq - Le Port-Marly – Le Vésinet – Louveciennes - Maisons-Laffitte - Mareil-Marly - Marly-le-Roi – Montesson – Saint-Germain-en-Laye · Fourqueux – Sartrouville.

Le Plan Vélo de l'Agglo continu son déploiement avec le vote à l'unanimité au Conseil communautaire du 24 septembre de plus de 45 000 € de subventions aux communes pour la création de stationnement vélo supplémentaires.

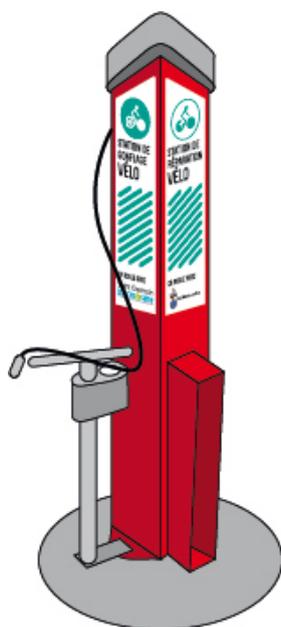
Dans notre pratique du vélo au quotidien, le stationnement vélo est un maillon indispensable. Pourtant, il est trop souvent négligé en quantité comme en qualité ou en sécurité et son absence aux abords des pôles de vie du territoire : équipements scolaires, équipements publics, commerces... est souvent un frein à la pratique du vélo pour un déplacement de proximité.

Sur ce constat et dans le cadre du Plan Vélo l'Agglo a prévu d'accompagner les Communes au développement d'une offre de stationnement vélo en ville en complément des parcs de stationnement sécurisés en gare (type consignes Véligo).

La CASGBS s'est donné pour objectif de créer 1 000 places de stationnement vélo en ville en apportant son soutien financier aux communes au travers d'un fonds de concours d'une enveloppe annuelle de 100 000 € pour l'achat et la pose d'arceaux vélos en ville.

Pour cette première session d'attribution, l'Agglo a reçu 7 dossiers représentant au total 766 places de stationnement vélo créées sur le territoire pour un total de 45 244 €. Une deuxième session d'attribution du fonds de concours 2020 est prévue pour le Conseil communautaire du mois de novembre 2020 (dépôt des dossiers pour le 15 octobre).

Commune	Nb de place créées	Participation CASGBS
SARTROUVILLE	100	7 800 €
LE PECQ	76	2 134 €
CROISSY-SUR-SEINE	150	2 286 €
MAREIL MARLY	60	3 604 €
CARRIERES-SUR-SEINE	200	13 494 €
LE MESNIL-LE-ROI	146	13 514 €
LE PORT MARLY	34	2 412 €
	766	45 244 €



+ 19 Stations de réparation et de gonflage

L'Agglo, en collaboration avec les villes du territoire, a déployé ces premières stations de gonflage et de réparation en libre-service en 2019. 19 stations supplémentaires seront mises en place avant la fin de l'année 2020 !

Ces stations qui peuvent accueillir 2 vélos simultanément, mettent à disposition des cyclistes le matériel nécessaire pour des réparations simples et leur permettent de (re)gonfler les pneus de leur vélo : jeu de clefs Hex, démontes pneus, tournevis etc.

Elles sont implantées à proximité des lieux de stationnement et sur les itinéraires structurants et de loisirs.

Carte des stations du territoire sur www.casgbs.fr

Près de 1200 marquages vélo pour le mois de la Mobilité !

Gros succès pour les ateliers vélos gratuits proposés par l'Agglo à l'occasion du Mois de la Mobilité : 1 185 marquages ont été réalisés (contre 863 en 2019) !

LOUVECIENNES	50
CARRIERES-SUR-SEINE	139
SARTROUVILLE	60
ETANG-LA-VILLE	83
MONTESSEON	22
LE PECQ	61
HOUILLES	145
CHATOU	34
AIGREMONT	18
MARLY-LE-ROI	56
LE PORT MARLY	33
BEZONS	20
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	110
CHAMBOURCY	57
CROISSY	62
LE VESINET	51
MAISONS-LAFFITTE	68
MAREIL-MARLY	64
MARLY-LE-ROI	52